



Le jeudi 2 avril 2015 à 18 h 00, le Conseil Municipal s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. le Maire

Date de la convocation : le 27 mars 2015 - Nombre de membres en exercice : 29

Présents : M. Patrick DELEBARRE, Maire, Mme Christiane DECANter-CAULLET, M. Pierre ZIMMERMANN, Mme Anne-Catherine DERVILLE, MM. Alain FAUVARQUE, Xavier RUYANT, Adjoint au Maire, Mmes Marie-Paule LEPERS, Danièle PETIT, MM. Pierre BOURGOIS, Jean-Max LEFEBVRE, Mme Marie-France TAILLEFER, MM. Claude LAMARCQ, Xavier BASSELET, Stéphane DELANNOY, Didier DUPE, Mme Karine BOPPE, M. Eric DESREUMAUX, Mme Martine FOULON, M. Riquier WILLOQUET, Mmes Dong NGUYEN-RODRIGUEZ, Aurélie VERNIER

Absents excusés (ayant donné pouvoir) : Mme Pierrette MAILLARD (à Mme Marie-France TAILLEFER), M. Bernard JEAN-BAPTISTE (à M. Xavier RUYANT), Mme Colette GRASER (à M. Didier DUPE), Mme Nathalie HERBAUX (à Mme Martine FOULON), M. Dominique SERGENT (à Mme Dong NGUYEN-RODRIGUEZ)

Absentes excusées : Mmes Karine VIENNE épouse DUTOIT, Delphine BERNADAT

Absent : M. Alexandre MEZIERE

N°15-3-22

FINANCES

---

Affectation du résultat comptable de l'exercice 2014

Rapport de M. X. RUYANT  
Adjoint

Le résultat de clôture de l'exercice 2014, est le suivant pour la commune:

Section	
Investissement	- 1 386 145.24 €
Fonctionnement	+ 5 897 664.72 €
	<hr/>
	+ 4 511 519.48 €

L'instruction comptable M14 prévoit qu'il appartient à l'assemblée délibérante d'affecter l'excédent de fonctionnement constaté au compte administratif : 5 897 664.72 € ;

- soit en investissement au compte 1068 (excédents de fonctionnement capitalisés) à hauteur du besoin de financement de la section d'investissement ou plus, pour financer de nouvelles dépenses d'investissement l'année suivante ;
- soit en fonctionnement en report à nouveau afin de limiter l'appel futur à la fiscalité.

Le résultat 2014 n'a pas fait l'objet d'une reprise anticipée au budget primitif 2015. Il convient à présent de décider de son affectation définitive :

Nous vous proposons l'affectation suivante :

1 - affectation en investissement (compte 1068) (1 386 145.24€ de déficit + 196 733 € de restes à réaliser)	1 582 878.24 €
2 - affectation en fonctionnement (compte 002)	4 314 786.48 €
	<hr/>
	5 897 664.72 €

CA du 17/03/2015

CG du 24/03/2015

Le Conseil

Adhère à la proposition ci-dessus

Ainsi fait et délibéré en séance du Conseil

Certifié conforme

Le Maire

